

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Mgr Duhamel. — IV Le concile nationale du Canada. — V Ordinations. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — VIII Société d'une messe.

AU PRONE

Le dimanche 20 juin

On annonce :

La fête et la solennité de saint Jean-Baptiste, depuis le 25 février 1908, patron des Canadiens français.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 20 juin

Messe basse partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Du 3e dimanche après la Pent., *semi-double* ; mém. de saint Silvère, 3e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinit. — I vèpres de saint Louis de Gonzague ; mém. du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

Du SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, *double de 1e cl.* ; mém. du 3e dim. préf. de la Croix ; dernier Ev. du dim.

Après la messe procession du T. S. Sacrement et consécration au S. C. de Jésus avant le *Tantum*. (Dans quelques églises la messe du titulaire est préférée à celle du S. C. de Jésus). -- Aux IIe vèpres, mém. de saint Basile le Grand et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 27 juin

La solennité de saint Jean-Baptiste étant privilégiée à l'instar de la fête elle-même (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1 ; du missel, titre VI), on ne peut en ce jour lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret du 2 déc. 1896, VI, n. 3754) même s'il tombait en ce jour.

A Montréal, c'est dimanche, juste après dîner, que la triste nouvelle nous parvint. Au même moment nos Liges du Sacré-Cœur s'organisaient de partout en une procession magnifique qui devait réunir à la cathédrale plus de 5,000 hommes. La vie, la vie catholique, circulait à pleins bords, dans nos rues, comme dans nos églises.

Et d'Ottawa, ce glas funèbre nous arrivait qui nous disait : « la vie n'est pas la vie, la vraie vie est ailleurs et plus haute que nos agissements ».

La mort de Mgr Duhamel ne pouvait pas ne pas créer dans tout le pays une profonde émotion. La part qu'il a prise à la vie religieuse et à la vie nationale, depuis trente-quatre ans qu'il était évêque, a été trop importante et son action a été trop féconde pour que sa fin ne fût pas un deuil général. La violence du coup qui l'a emporté, la façon dont il est mort sur la brèche, au poste du travail, au soir d'une longue cérémonie d'ordination et au début de sa visite pastorale, tout contribue à rendre plus sensible et plus marqué le vide qu'il crée en disparaissant.

C'est le samedi de la Trinité, 5 juin, que Dieu lui avait assigné pour la comparution suprême. Le matin, dans sa cathédrale, il présidait aux ordinations de soixante-six lévites ; le soir, vers 3 30 heures, il partait pour Casselman, en visite pastorale, il y présidait une cérémonie, et, une heure après s'être retiré dans sa chambre vers 10 30 heures, il appelait au secours. La crise finale était venue. Il reçut les derniers sacrements et, à 11.15 heures, il paraissait devant Dieu.

Son dernier jour aura été, à l'image de toute sa vie, un jour plein — *plenus dies*. A quelques heures d'intervalle, il récitait les prières qui font les prêtres avec l'imposition des mains, il bénissait une portion de son peuple dans l'officielle visite pastorale, et il se recommandait enfin lui-même au Dieu vers qui il se sentait aller. Son zèle pour le recrutement du clergé, son

discret, fermé dans les questions d'administration, comme il convient à un chef ; dans la vie privée, il était fort avenant et fort gai.—Son cœur ne s'ouvrait qu'à bon escient et rarement. Pourtant c'était un cœur tendre et fidèle, qui, une fois donné, ne se reprenait jamais ; mais il affectait d'être impassible. — Il était très humble, avec une foi tranquille et une confiance de petit enfant en la vierge Marie. — Il s'est préparé longtemps à la mort, se demandant chaque soir s'il serait en vie le lendemain. Que Dieu ait son âme ; que tous ceux qui l'ont connu et l'ont estimé fassent à ce grand archevêque, aujourd'hui en présence de son maître, l'aumône d'une prière ».

On ne saurait mieux dire.

* * *

Joseph-Thomas Duhamel était né à Contrecoeur, le 6 novembre 1841, d'une famille de cultivateurs. Il était le dernier d'une série de douze enfants. Son père, François Duhamel, et sa mère Marie Joséphine Audet-Lapointe, durent bientôt émigrer à Bytown (Ottawa). L'enfant n'avait alors que quatre ou cinq ans. Le voyage se fit en charrette. L'archevêque plus tard souriait en précisant ce détail. De Contrecoeur à Ottawa, en charrette, il y a soixante cinq ans, c'était un rude voyage !

En octobre 1848, le premier évêque d'Ottawa, Mgr Guigues, ouvrait le Collège Saint-Joseph, qui est devenu depuis l'Université d'Ottawa ; le jeune Thomas, avec ses deux frères, fut au nombre des premiers élèves. Ses succès furent sérieux. En 1863, le 19 décembre, il devenait prêtre. Il fut vicaire à Buckingham, puis curé à Saint-Eugène, dès 1864. Mgr Bourget, qui allait souvent à Rigaud, y rencontrait le jeune curé, et il le prit en grande estime. Mgr Guigues, de son côté, avait les yeux sur lui. L'abbé Duhamel, qui connaissait parfaitement les deux langues, prêchait beaucoup. Sa réputation s'étendait au loin. En 1869, il accompagna Mgr Guigues au Concile du

Vatican. En 1873, les évêques de Québec le désignaient pour faire partie d'une commission chargée d'étudier et de faire modifier la loi sur la construction des églises. En 1874, il succédait à Mgr Guigues. Il avait à peine 33 ans. La moitié de sa vie, et même plus, devait être donnée à un épiscopat aussi fécond que laborieux.

Mgr Duhamel fut sacré le 28 octobre 1874. Il devait être élevé à la dignité d'archevêque, en même temps que feu Mgr Fabre, le 8 juin 1886. Il chercha d'abord à bien connaître son diocèse. Il en avait déjà deux fois fait le tour quand il fit son premier voyage à Rome, en 1878. C'est au cours de ce voyage que le jeune prélat assista à l'ordination sacerdotale de celui qui a prononcé son oraison funèbre, Mgr l'archevêque de Montréal. En 1882, son diocèse, sur sa demande, était divisé. Le Vicariat de Pontiac, l'actuel diocèse de Pembroke, était fondé avec Mgr Lorrain comme premier évêque. Presqu'en même temps, l'évêque d'Ottawa cédait une partie de son territoire à Peterboro. En 1876, Mgr Duhamel avait fait reprendre les travaux de sa cathédrale. En 1882 et 1883, il acceptait les Jésuites au Nominique et les Pères de Marie à Montfort. Les Sœurs de la Sagesse et les Sœurs de Sainte-Croix furent admises dans le diocèse à peu près vers le même temps. En 1884, c'était le tour des Dominicains. En 1886, nous l'avons dit, il devenait archevêque. Il reçut le pallium des mains du cardinal Taschereau, et ce fut le chanoine Bruchési qui fit le sermon de circonstance. La même année, les Sœurs de Marie s'établissaient à Vankleck Hill. En 1887, arrivaient les Sœurs du Précieux-Sang. En 1905, les Pères du Saint-Esprit venaient s'installer sur la Gatineau. En 1907, l'archevêque acceptait les Rédemptoristes, et, en 1909, les Petites Sœurs des Pauvres. Quant aux Oblats de Marie, qui étaient déjà dans le diocèse depuis Mgr Guigues, qui était lui-même Oblat, c'est sous l'administration de Mgr Duhamel qu'ils ont vu s'ériger ou s'agran-

dir leur scolasticat et le Joseph est devenu l'U Outre l'achèvement de temples du pays, et les palais archiépiscopaux, l'actif prélat, les const l'église Saint Joseph, (depuis), de l'église St Brigide et tant d'autres et le diocèse de paroisse de colonisation ont tou cœur d'évêque patrio Témiscamingue. « Le disait un journal — so ceux d'Ottawa et de P

Et nous savons que incomplète. Mais elle hommage à l'inlassabl nier, il présidait au mingue, Mgr Latulip cinquième d'épiscopat l'année précédente. Il tait, malade, mais tou bénédiction de la pr Sacré-Cœur. Il avait r déjà dit, Dieu a voul son clergé et de ses fi le souhaitait — écrit debout dans la vigno vail obstiné ». C'est s l'on puisse faire sur évêque.

Déjà la presse du 1

dir leur scolasticat et leur juniorat, que leur collège Saint-Joseph est devenu l'Université que tous connaissent, en 1889. Outre l'achèvement de la cathédrale, l'un des plus beaux temples du pays, et les améliorations considérables faites au palais archiépiscopal, on note encore, au cours du règne de l'actif prélat, les constructions du Lyceum Saint-Patrice, de l'église Saint-Joseph, de l'église du Sacré-Cœur (incendiée depuis), de l'église Saint-Jean-Baptiste, de l'église Sainte-Brigide et tant d'autres. Bref, la ville s'est couverte d'églises, et le diocèse de paroisses, avec couvents et collèges. Les régions de colonisation ont toujours eu la constante sollicitude de ce cœur d'évêque patriote, notamment au Nomingue et au Témiscamingue. « Les comtés de Prescott et de Russel — disait un journal — sont devenus essentiellement français, et ceux d'Ottawa et de Pontiac plus français que jamais ».

Et nous savons que cette énumération déjà longue reste fort incomplète. Mais elle suffit pour nous permettre de rendre hommage à l'inlassable activité du regretté prélat. L'an dernier, il présidait au sacre du nouvel évêque du Témiscamingue, Mgr Latulippe, comme il avait présidé au vingt-cinquième d'épiscopat de son premier suffragant, Mgr Lorrain, l'année précédente. Il y a quelques semaines à peine, il assistait, malade, mais toujours énergique, à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église du Sacré-Cœur. Il avait résolu de mourir au poste, et, nous l'avons déjà dit, Dieu a voulu qu'il en fût ainsi pour l'édification de son clergé et de ses fidèles. « Monseigneur est mort comme il le souhaitait — écrit son vicaire-général, Mgr Routhier — debout dans la vigne du Seigneur, se dépensant dans un travail obstiné ». C'est sûrement l'un des plus beaux éloges que l'on puisse faire sur la tombe d'un soldat, d'un apôtre et d'un évêque.

Déjà la presse du pays, celle de langue française et celle de

langue anglaise, et aussi celle de nos compatriotes d'une foi différente, a rendu un hommage magnifique à la mémoire de ce grand évêque.

En attendant que nous rendions compte ici des solennités qui entourent ses funérailles, qu'il nous soit permis de saluer

avec le plus profond respect, une dernière fois, les restes mortels du regretté archevêque, et d'offrir à nos confrères du beau diocèse d'Ottawa, nos sympathies sincères et émues. *Beati qui in Domino moriuntur !*

LE CONCILE NATIONAL DU CANADA

Aperçu sur l'organisation et le fonctionnement de ces grandes assises religieuses



GR l'évêque de Joliette vient de publier une très remarquable lettre pastorale, à l'occasion du prochain concile plénier du Canada.

Sa Grandeur, après avoir rappelé les notions théologiques et canoniques les plus importantes sur les conciles, leur origine et leur nécessité, met en relief l'heureuse influence que ces réunions ont exercé sur l'affermissement de la foi, l'unité de la discipline, la création et le développement des œuvres catholiques.

Elle expose ensuite les motifs qui ont déterminé la convocation d'un concile national au Canada, et termine par les renseignements suivants, répondant à souhait aux questions qui, ces derniers temps, nous ont été posées de plusieurs côtés.

« L'ouverture du 1er concile plénier du Canada se fera à Québec, dans la Basilique de Notre-Dame, le dimanche, 19 septembre prochain. Les archevêques, les évêques résidentiels,

les vicaires et les prêtres, les sièges vacants, en seront concile : les évêques de la Province, l'abbé mitré, absents, les délégués des diocèses et des églises cathédrales, les recteurs des universités, les grands-séminaires, les théologiens et les

« Son Eminence le cardinal sera reçu, à son entrée, à sa haute dignité.

« Les deux jours qui précéderont le Concile seront employés à l'examen de ses commissions, à l'examen, dans l'examen, les décisions conciliaires. Ces décrets, ces décisions, seront discutés dans les commissions théologiques, examinés et approuvés publiquement dans la cathédrale, chaque dimanche, de 8 heures à 10 heures.

« Les actes et les décisions du Concile seront expédiés à Rome, pour l'approbation du Saint-Siège.

« Toutes ces mesures sont prises par le droit canonique, et les décisions des matières que le Concile traite vraiment en rapport avec les lois et ses directions générales et particulières.

les vicaires et les préfets apostoliques, les administrateurs des sièges vacants, en seront les Pères. Seront aussi présents à ce concile : les évêques auxiliaires et les évêques titulaires de la Province, l'abbé mitré d'Oka, les procureurs des évêques absents, les délégués des chapitres des églises métropolitaines et des églises cathédrales, les vicaires-généraux, les prélats, les recteurs des universités catholiques, les supérieurs des grands-séminaires, les provinciaux des ordres religieux, enfin les théologiens et les canonistes des évêques.

« Son Eminence le Délégué Apostolique, Président du concile, sera reçu, à son arrivée, avec tous les honneurs dûs à sa haute dignité.

« Les deux jours qui précéderont l'ouverture solennelle du Concile seront employés à en nommer les officiers, les membres de ses commissions, à déterminer officiellement l'ordre à suivre dans l'examen, les discussions et l'approbation des décrets conciliaires. Ces décrets, étudiés par des commissions spéciales, seront discutés dans des réunions plénières des évêques et des théologiens, examinés de nouveau par les Pères du concile réunis en congrégation, sanctionnés par eux, puis promulgués publiquement dans les sessions solennelles qui seront tenues, chaque dimanche, dans la Basilique de Québec.

« Les actes et les décrets de ce concile devront ensuite être expédiés à Rome, pour y être soumis à l'examen et à l'approbation du Saint-Siège.

« Toutes ces mesures, dictées par la prudence, sont exigées par le droit canonique, afin d'assurer une étude approfondie des matières que le concile aura à traiter, et un texte final vraiment en rapport avec les enseignements de l'Eglise, ses lois et ses directions, vraiment conforme aux besoins généraux et particuliers de l'Eglise au Canada ».

ORDINATIONS

 E vendredi, 4 juin, dans la chapelle du Séminaire de Philosophie, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a conféré la tonsure à messieurs :

Pour le diocèse de Montréal : S. Chadillon, J. Dagenais, L.-E. Desmarais, A. Fugère, J. Lamarche, A. Lemieux, A. Pageau, O. Piette, H. Raynault ;

Pour le diocèse d'Albany : J. Leduc, A. Surprenant ;

Pour le diocèse de Grand Rapids : J. Broegger, A. Houle, L. Farquharson ;

Pour le diocèse d'Hamilton ; J. O'Sullivan ;

Pour le diocèse de Joliette : J. Dumontier, L. Robillard ;

Pour le diocèse de London : J. Baillargeon, G. Pitre ;

Pour le diocèse de Manchester : J. Doucet, L. Geisel, L. Faucher, F. Maney, E. Quirk, D. O'Sullivan ;

Pour le diocèse d'Ottawa : O. Bélanger, R. Morin, A. Routhier ;

Pour le diocèse de Portland : G. Johnson, L. Ouellette, G. Poirier ;

Pour le diocèse de Providence : G. Bédard, R. Laporte, H. McKenna, D. Regan ;

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : J.-B. Archambault, A. Brault, S. Cusson, J. Larocque, J. Morin, E. Roy ;

Pour le diocèse de Saint-Joseph, Missouri : L. Keeler ;

Pour le diocèse de Springfield : J. Davitt, G. Donahue, J. McMahon ;

Pour le diocèse de Toronto : D. McBride.

Samedi, le 5 juin, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési a fait dans la cathédrale les ordinations suivantes

Pour le diocèse de M
chési, J. Chartrand, J.
Godin, G. Granger, J. I

Pour le diocèse d'Alba

Pour le diocèse de Bur

Pour le diocèse de Chat

Pour le diocèse de Gre

Pour le diocèse de Han

Pour le diocèse de Hel

Pour le diocèse de Joh
pré ;

Pour le diocèse de Lo
Doe, A. Fuerth, G. Lal

Pour le diocèse de Ma

Pour le diocèse d'Ogd

Pour le diocèse d'Ore

Pour le diocèse d'Otta

Pour le diocèse de Pr

Pour le diocèse de Sa

Pour le diocèse de Sa

Pour le diocèse de Sy

Pour le diocèse de To

Pour le vicariat apos

Pour le diocèse de A
Gauthier, O. Mauraul

Pour le diocèse d'Ale

Pour le diocèse d'Ant

Pour le diocèse de Fe

Pour le diocèse de Fe

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : R. Allard, M. Barbeau, P. Bruchési, J. Chartrand, J. Deniss, O. Deschênes, J. Fortin, D. Godin, G. Granger, J. Labelle, W. Léonard, G. Piché ;

Pour le diocèse d'Albany : H. Lévesque ;

Pour le diocèse de Burlington : B. McMahon ;

Pour le diocèse de Chatham : A. Babineau, A. McKinnon ;

Pour le diocèse de Great Falls : P. Sprajcar ;

Pour le diocèse de Hamilton : L. Boegel, P. Meyer ;

Pour le diocèse de Hélène : J. Tougas ;

Pour le diocèse de Joliette : O. Archambault, W. De Grand-pré ;

Pour le diocèse de London : J. Blair, F. Brennan, W. Dean, E. Doe, A. Fuerth, G. Labelle, J. Mahoney, J. Neville ;

Pour le diocèse de Manchester : S. Côté ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : P. Lyons ;

Pour le diocèse d'Oregon City : C.-M. Smith ;

Pour le diocèse d'Ottawa : J. Ainsborough, W. Cavanagh ;

Pour le diocèse de Providence : J. McCarthy, H. Norman ;

Pour le diocèse de Saint-Boniface : C. Paillé ;

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : A. Foisy, N. Salvail ;

Pour le diocèse de Syracuse : M. Dzialuk ;

Pour le diocèse de Toronto : J. Coleman, P. Flanagan ;

Pour le vicariat apostolique de Témiskamingue : G. Spénard.

Sacerdotes

Pour le diocèse de Montréal : A. Deschênes, A. Fugère, L. Gauthier, O. Maurault, O. Rolland ;

Pour le diocèse d'Alexandria : Ewen McDonald ;

Pour le diocèse d'Antigonish : R. McEwen ;

Pour le diocèse de Fall River : J. Larue ;

Pour le diocèse de Fargo : J.-E. Trépanier ;

- Pour le diocèse de Hamilton* : A. Capps ;
Pour le diocèse de London : D. Brisson, C. Nagle, E. Tierney ;
Pour le diocèse de Manchester : E. Lessard ;
Pour le diocèse d'Ogdensburg : J. Bent ;
Pour le diocèse d'Ottawa : J. St André ;
Pour le diocèse de Pembroke : J. George ;
Pour le diocèse de Portland : J. Finn, D. Martin ;
Pour le diocèse de Providence : A. Dubeau, W. Ferry, D. Fullam ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : O. Belval ;
Pour le diocèse de Springfield : E. LaRochelle, J. Yakaitis.

Diacres

- Pour le diocèse de Montréal* : F. Dubois, A. Guilbert, J. Guimond, E. Lambert, L. Verscheldens ;
Pour le diocèse d'Halifax : A. Donahue ;
Pour le diocèse de Hamilton : F. Hinchey, P. Padden ;
Pour le diocèse de Kington : J. O'Connor, D. Rhéaume ;
Pour le diocèse de Pembroke : T. Sloan ;
Pour le diocèse de Saint-Boniface : J. Gagnon ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : G. Hamel, H. Pélouquin ;
Pour le diocèse de Springfield : J. Miron ;
Pour le diocèse de Toronto : S. McGrath.

Prêtres

- Pour le diocèse de Montréal* : H. Lachapelle, M. Lacombe, A. Rochon, G. Sanche, R. William.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé A.-H. Arbour, curé de Saint-Bernard-de-Lacolle ;
 M. l'abbé C. Lussier, vicaire à Saint-Jean.

CALENDRIER PERPET

24. — S

Les indulgences accordées sont remises au jour de la fête précédent.

Œuvre des tabernacles : visite et prière à l'église.

Confrérie du Précieux Sang : (1 vêpres) et prière.

Confrérie du saint Sacrament et communion.

Scapulaire bleu : communion et prière.

Objet de piété avec bénédiction et communion.

Objet de piété qui aide à la confession, communion et prière.

Confrérie de la bonne vie : visite et prière à l'église.

Tertiaires franciscains : prière à l'église de la fraternité.

29. — Ss.

Les indulgences accordées au jour de la solennité.

Œuvre des tabernacles : prière à l'église Notre-Dame.

Confrérie du Précieux Sang : (1 vêpres) et prière.

EXTRAIT D'UN
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

JUIN

FÊTES FIXES

(Suite)

24. — S. JEAN-BAPTISTE

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant ou précédent.

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion; visite et prière à l'église Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du Précieux-Sang : *confession, communion, visite (l vèpres) et prière.*

Confrérie du saint et immaculée Cœur de Marie : *confession et communion.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion, visite à l'église de la fraternité.*

29. — Ss. PIERRE et PAUL, Ap.

Les indulgences accordées aux fidèles pour cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant.

Œuvre des tabernacles : *confession et communion; visite et prière à l'église Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite (l vèpres) et prière.*

ASTIQUES

archevêque de Montréal,

nt-Bernard-de-Lacolle;

Jean.

Archiconfrérie rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Propagation de la foi (Lyon, Québec, Chicoutimi) : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

Confrérie (ou Denier) de saint Pierre (Montréal) : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Milice du Pape : *confession et communion.*

Confrérie des Chaines de saint Pierre : *confession et communion ; visite et prière dans une église dédiée à saint Pierre, ou paroissiale.*

FÊTES OU ÉPOQUES MOBILES

**Entre le 24 et le 30 juin, 1er des 15 samedis
avant la fête du saint Rosaire**

Confrérie du saint Rosaire (1) : chacun de ces 15 samedis,

(1) On peut faire un fois l'an à époque libre, cette série d'exercices de piété en l'honneur de Notre-Dame du saint Rosaire, mais les indulgences

exercice en l'honneur de
communion ; visite et prière
indulgence plénière en 30
quarantaines les 12 autres

Dimanche de la sole

Les indulgences accordées
(le 24 juin) et indiquées
jour, mais le dimanche
che précédent ou suivant la

Dimanche des saints

Les indulgences accordées
Paul (le 29 juin) et indiquées
en ce jour, mais le dimanche
dimanche suivant la fête.

Dans le mois

Tout fidèle qui fait
mois de mars en l'honneur
communion et prière pendant

Solennité de

Archiconfrérie rom.
communion ; visite (1
confrérie.

de même que les conditions
confrérie du saint Rosaire.
exercices immédiatement avant
d'octobre).

(2) Le fidèle qui fait le mois
faire pendant 30 jours consécutifs
les indulgences lors même que
exercices sont prêchés au mois
plénière (toties quoties) chaque
dimanche du mois. De plus
cette, ou de le faire mieux
nière à chaque communion

exercice en l'honneur des mystères du rosaire, confession et communion ; visite et prière à la chapelle de la contrérie ; indulgence plénière en 3 samedis et indulgence de 7 ans et 7 quarantaines les 12 autres samedis.

Dimanche de la solennité de saint JEAN-BAPTISTE

Les indulgences accordées pour la fête de saint Jean-Baptiste (le 24 juin) et indiquées à cette date, ne se gagnent pas en un jour, mais le dimanche où l'on en fait la solennité, le dimanche précédent ou suivant la fête.

Dimanche de la solennité des saints PIERRE et PAUL

Les indulgences accordées pour la fête des saints Pierre et Paul (le 29 juin) et indiquées à cette date, ne se gagnent pas en ce jour, mais le dimanche où l'on en fait la solennité, le dimanche suivant la fête.

Dans le cours du mois de juin

Tout fidèle qui fait privéement ou à l'église l'exercice du mois de mars en l'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière* pendant ce mois, ou du 1 au 8 juillet (2).

Solennité du sacré Cœur de Jésus

Archiconfrérie rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière* dans l'église de la confrérie.

de même que les conditions diffèrent selon qu'on appartient ou non à la confrérie du saint Rosaire. La piété des fidèles doit préférer faire ces exercices immédiatement avant la fête du saint Rosaire (le 1er dimanche d'octobre).

(2) Le fidèle qui fait le mois du sacré Cœur de Jésus à la maison le doit faire pendant 30 jours consécutifs ; celui qui le fait à l'église en gagne les indulgences lors même qu'il ne s'y rendrait que 10 jours. Lorsque les exercices sont prêchés au moins 8 jours, on peut gagner une indulgence plénière (*toties quoties*) comme à la fête du saint Rosaire, le dernier dimanche du mois. De plus, ceux qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, peuvent gagner une indulgence plénière à chaque communion qu'ils font pendant ce mois.

Apostolat de la prière, 1er degré : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et visite (1 vêpres) et prière.*

Confrérie du Cœur agonisant de Jésus : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Neuvaine au sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière (3).*

Tertiaires dominicains : *confession et communion ; visite et prière dans une église de l'ordre ou de la fraternité.*

Tertiaires franciscains : *absolution générale, confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui fait visite dans une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion (4).*

Tout fidèle qui fait visite et prière dans une église de Jésuites : *confession et communion.*

Tout fidèle qui fait visite et prière dans une église où se célèbre la fête du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion.*

Tout fidèle qui fait visite et prière dans une église dédiée au sacré Cœur de Jésus : *confession et communion.*

J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 10 juin 1909.

M. l'abbé Pascal-Ubald Brunel, ancien curé, décédé à Saint-Hyacinthe, le 6 du courant, était membre de la Société d'une Messe.

L. CALLAGHAN, *vice-chancelier.*

(3) On peut faire deux fois l'an, cette neuvaine en l'honneur du sacré Cœur de Jésus, une fois à l'occasion de la (fête ou plutôt de la) solennité du sacré Cœur de Jésus, et une autre fois à son choix et en gagnant l'indulgence (300 jours chaque jour et une) plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

(4) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères du scapulaire du Carmel, (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou, si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.